Madrigall

Déclaration de performance extra financière 2024

PERIMETRE

Le volet sociétal inclus toutes les sociétés du groupe Madrigall à l'exception des entités Madrigall Inc. Canada (fusion de Gallimard Limitée et Flammarion Canada), Socadis Inc. et Les Éditions 5 Frontières.

Pour ce qui concerne les effectifs et la masse salariale, les données comprennent l'ensemble des entités du Groupe. Les indicateurs concernant la pyramide des âges, les accidents du travail, la parité homme - femme, la formation et le nombre de salariés en situation de handicap ont été analysés sur un périmètre restreint qui représente au total 86 % des effectifs. Ce périmètre exclut les entités étrangères (Madrigall Canada Inc., Socadis Inc. et Les Éditions 5 Frontières) ainsi que les sociétés récemment acquises (La Revue Dessinée, Topolino, Christian Bourgois Éditeur et Éditions Globe).
Concernant l'indicateur de la formation, les heures sont comptabilisées en totalité sur l'exercice où débute la formation car le budget est imputé sur le plan de formation de l'année.

Les données à caractère environnemental ont été collectées sur l'ensemble des entités du groupe à l'exception des entités étrangères (Madrigall Canada Inc., Socadis Inc., les Éditions 5 Frontières et Casterman Belgique) et des sociétés récemment acquises (La Revue Dessinée, Topolino, Christian Bourgois Éditeur et Éditions Globe) ce qui couvre 82 % du chiffre d'affaires.

MODELE D'AFFAIRES

Créée en 1911, dans le sillage de *La Nouvelle Revue française*, la maison Gallimard s'est transformée au cours du temps en un groupe éditorial familial, Madrigall, organisé autour de quatre grands métiers : édition, diffusion, distribution et librairie.

Notre maison conjugue classicisme et modernité, comme l'ont souhaité ses fondateurs, Gaston Gallimard, André Gide et Jean Schlumberger. La diversité et la qualité éditoriale comme la liberté de création et de publication gouvernent, aujourd'hui comme hier, nos choix, sans exclusivité de genre, d'inspiration ou d'engagement.

Éditeur de 44 Prix Nobel (y compris Jean-Paul Sartre, qui l'a décliné) et 40 Prix Goncourt (54 toutes filiales confondues), notre maison porte une attention constante à l'animation de son catalogue et à la vie de son fonds composé aujourd'hui de plus de 40 000 titres chez Gallimard et de plus de 60 000 titres pour l'ensemble de ses marques.

Tout en restant fidèle à sa politique d'auteurs et de collections, au service de la littérature de création et du mouvement des idées, Madrigall soutient l'innovation numérique à travers sa plateforme Eden ou son outil moncompteauteur.fr et en diffusant ses catalogues sur une grande diversité de portails et plateformes. Notre maison s'est développée durant ces dernières décennies dans des secteurs en pleine croissance sur le marché du livre : le livre-audio, la Jeunesse et la Bande Dessinée, comme l'illustre le rachat en 2012 de Casterman et Flammarion, éditeurs historiques de Tintin et du Père Castor. Elle s'est renforcée avec l'acquisition de grandes maisons littéraires, à l'image des Éditions de Minuit, maison née de la Résistance, ou plus récemment de Christian Bourgois éditeur, grande marque de littérature étrangère et française depuis 1966 ; et elle continue d'explorer de nouveaux terrains de création, comme le livre d'activités et les loisirs créatifs, avec de nouvelles marques innovantes.

Responsable en amont auprès des auteurs, et en aval auprès de ceux qui les lisent, notre groupe est engagé aussi bien dans la défense du rôle des libraires en France et à l'étranger que dans celle du droit d'auteur, « pilier invisible de la vie intellectuelle », et de la défense de la pluralité.

Une maison comme la nôtre, attentive à l'évolution des sensibilités et des consciences contemporaines, se vit dans le temps long, ce qui la rend par nature très soucieuse des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

Antoine Gallimard

Des racines artisanales au sein d'une maison familiale portée par des valeurs

Indépendance ***Classicisme et modernité*** ***Innovation***

Liberté de création ***Transmission***

Des patrimoines forts au service du rayonnement culturel

Nos métiers

Éditeur

Diffuseur

Distributeur

Libraire

Nos marques

Gallimard nrf, casterman, Flammarion, folio, P.O.L, Bibliothèque de la Pléiade, J'ai lu, Gallimard Jeunesse, Denoël, Sarbacane, Futuropolis, Christian Bourgois Éditeur, Le livreur d'histoires, Alternatives, les jolies planches – maison d'édition de curiosités, (Les Grandes Personnes), TOPO, la Parti, Éditions Vivianne Hamy, m, guides Gallimard, La Revue dessinée

Des équipes engagées

un effectif stable de
2 081 collaborateurs

Pour un développement maîtrisé et responsable

Social

- Choix d'une politique de l'emploi favorisant l'emploi en CDI, l'égalité homme femme et organisant la transmission entre générations.
- Un développement des ressources humaines favorisant la mobilité interne et une politique de formation volontariste.
- Organiser le travail et prévenir les risques grâce à des programmes de prévention santé et sécurité pour garantir le bien-être des équipes grâce à la formation
- Attachement à un dialogue social constructif et orienté vers l'avenir.

Sociétal

- Promouvoir la lecture auprès des jeunes, dans l'accompagnement des débats publics, dans une démarche solidaire et en vue d'un plus grande disponibilité sur le territoire.
- Développer la créativité et la diversité culturelle grâce à la préservation de la liberté de choix et à la pluralité des catalogues, grâce à la mise en lumière de la littérature et à la promotion de l'interopérabilité numérique.
- Préserver le patrimoine culturel en vue de son rayonnement.

Environnemental

- Des achats de fabrication responsables : 100% des papiers achetés sont certifiés PEFC ou FSC donc provenant de forêt durablement gérée ; les sites sont ISO14001 ou Imprim'Vert
- Papetiers fournisseurs ISO14001 à 95%
- Imprimeurs et relieurs : ISO14001 et/ou Imprim'Vert à 78%
- Une gestion des retours et des autres déchets, respectueuse de l'environnement.
- un suivi des consommations énergétiques.

3ème groupe français d'édition

DEFINITION DES RISQUES

Les risques et enjeux à caractère social, sociétal et environnemental ont été identifiés au sein des différentes maisons avec les métiers support qui travaillent auprès des éditeurs de la Diffusion, la Distribution, la Fabrication, la Finance, les Ressources Humaines et l'Informatique.

La démarche RSE s'articule autour de 3 axes majeurs validés par les instances dirigeantes du Groupe :

- une contribution sociétale forte afin de promouvoir la lecture, développer la créativité et la diversité culturelle et préserver le patrimoine culturel en vue de son rayonnement ;
- une responsabilité sociale afin d'accompagner les collaborateurs au sein des organisations ;
- une démarche visant à réduire l'empreinte environnementale, notamment la gestion des flux de fabrication.

Des plans d'actions sont déterminés par les différents métiers du Groupe en lien avec les parties prenantes externes et internes notamment les auteurs, le milieu associatif, les réseaux sociaux, les bibliothèques, les papetiers, les imprimeurs, les représentants professionnels, les collaborateurs du Groupe. De façon autonome, coordonnée et concertée, chacun des métiers met en œuvre ses plans.

RESPONSABILITE SOCIETALE

Promouvoir la lecture

Le livre reste une valeur refuge en France. Le nombre de lecteurs continue de progresser ; les femmes lisent en moyenne dix livres par an, les hommes huit. Cependant, dans un contexte général d'évolution des comportements (mobilité, numérique), des tendances baissières incitent à la vigilance, en particulier sur la tranche d'âge des 15-24 ans. Si elle ouvre des perspectives encourageantes, l'étude publiée le 9 avril 2024 par le Centre national du livre sur « Les Jeunes Français et la lecture » confirme que le décrochage avec la lecture intervient avec l'entrée au collège, en particulier chez les garçons, et que l'omniprésence des écrans dans la vie des enfants, adolescents et jeunes adultes empiète de plus en plus sur le temps de lecture. Quotidiennement, les jeunes de 16 à 19 ans passent dix fois plus de temps sur les écrans (3h11 par jour, en moyenne) qu'à lire des livres ; et 1 sur 3 ne lit pas du tout dans le cadre de ses loisirs. La récente publication de l'étude de Nathalie Berthomier, Anne Jonchery et Sylvie Octobre sur *Les Jeunes et la lecture : une relation en mutation ?* (Ministère de la Culture, 2025) met ces évolutions du « lire » en perspective avec les mutations des pratiques culturelles et de loisirs de cette dernière décennie ; elle met en valeur que seul 9 % des 15-24 ans se considèrent comme forts lecteurs (de livres et de presse) et 16 % moyens lecteurs, avec des univers lectoraux très clivés selon le sexe (avantage très net aux lectrices) et les origines sociales, et une forte déprise à l'égard des injonctions scolaires.

Ces signaux imposent une constante mobilisation des acteurs de la culture que sont les éditeurs, garants de la promotion et de la diffusion de la création littéraire et des valeurs qui lui sont attachées : développement intellectuel, cognitif et critique de l'individu, capacité à (se) désigner et à s'émanciper, partage social d'un système symbolique et culturel commun. Aussi, le groupe Madrigall porte une attention particulière à l'évolution des pratiques de lecture contemporaines et à leur promotion. Ces actions viennent en complément de l'élaboration de programmes littéraires attractifs et de la mise en œuvre des savoir-faire éditoriaux et commerciaux, qui demeurent les principaux leviers de progression de la lecture qui, rappelons-le, fut Grande Cause nationale en 2022.

Auprès des jeunes

Président fondateur de l'association des **Petits Champions de la lecture**, association créée en 2012 par le Syndicat national de l'édition pour promouvoir le livre et la lecture via l'organisation d'un grand jeu national de lecture à voix haute pour les élèves de CM2, placé sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale, Antoine Gallimard engage son groupe dans la promotion de la lecture auprès des jeunes. Ce concours, dont l'objectif est de faire de la lecture une fête partagée, a fêté le 26 juin 2024 sa douzième édition par une finale à l'Académie française, avec la jeune auteure Clémentine Beauvais comme marraine, et le petit Jean comme lauréat. L'édition 2024-2025 est en cours, avec d'ores et déjà 200 000 élèves de CM1 et de CM2 qui y prennent part, répartis dans 7900 classes en France et à l'étranger (soit 40 % de plus que pour la saison passée !)… ce qui représente quelque 600 000 minutes de lecture à voix haute en classe, sans compter les répétitions ! Un record absolu. Ce qui fait écrire à Clémentine Beauvais, dans une lettre ouverte émouvante adressée à tous ces enfants : **« Personne ne sait combien de petites oreilles qui avaient l'air de ne pas écouter se sont remplies de mots presque contre leur gré, les ont compris, les ont… aimés. J'espère. Bien malin qui pourrait calculer les effets de ces lectures, chacune unique, chacune capable de bouleverser une vie en créant un lecteur, une lectrice.** » (24 janvier 2025). À noter également que ce concours de lecture à voix haute s'est ouvert à **l'accessibilité**, quels que soient les besoins des enfants concernés : candidates et candidats présentant des troubles DYS ou de l'attention, enfants porteurs de handicap et, bien sûr, locuteurs allophones. Grâce à certains aménagements (ouvrages adaptés aux lecteurs DYS, livres en braille, ouvrages illustrés, temps de lecture réduit à une minute…) chacun est pleinement en mesure de participer à l'aventure et de représenter avec brio sa classe et sa région à travers toutes les étapes du concours, à l'instar de Jeanne, candidate non-voyante, championne de Bretagne et grande finaliste de la 12e édition.

Afin de renforcer la présence des livres pour la jeunesse dans les foyers, Madrigall développe plusieurs projets dont, d'une part, le « Livreur d'histoires », un club proposant à ses adhérents l'envoi d'un livre par mois, dûment choisi par Nathalie Le Breton, présentatrice de l'émission *Les Maternelles* sur France 5 pendant 15 ans ; d'autre part, en multipliant des accords avec les plateformes du marché, le groupe déploie en 2023 et 2024 son catalogue jeunesse d'histoires lues sur des lecteurs audios pour enfants sans écran et déconnectées, tels que Yoto, Merlin et tout dernièrement Joyeuse (conteuse *Drôles de petites bêtes*). Il s'agit là d'implanter des habitudes de lecture dans les familles et de dépasser les difficultés liées à la prescription et aux choix des parents, tout en contournant l'omniprésence des écrans.

Le prix Folio des Lycéens, créé par Madrigall en 2016, est parrainé en 2024 par la journaliste et autrice Lilia Hassaine, prix Renaudot et prix Folio des Lycéens en 2024 pour son troisième roman *Soleil Amer*. Le prix réunit plus de 600 classes invitées à désigner leur roman contemporain préféré choisi parmi six titres de la collection de livres au format de poche. Les lycéens sont également conviés à un concours d'écriture, en adressant une lettre à l'auteur de leur roman préféré, les lauréats étant récompensés par la remise de Chèques Lire et les classes recevant en dotation la « bibliothèque idéale Folio », composée de cent ouvrages parmi les 9 000 titres de la collection. Cet événement est ponctué de débats ou rencontres sur les réseaux sociaux, accompagnés de vidéos de booktubers partenaires.

Le 25 novembre 2024, Gallimard Jeunesse a lancé la sixième édition du Concours du Premier roman jeunesse, organisé en partenariat avec *Télérama* et RTL. Ce concours, visant à dynamiser et promouvoir la création littéraire française pour les enfants, implique fortement l'équipe éditoriale de Gallimard Jeunesse pour sélectionner les trois finalistes ; puis un jury, composé d'auteurs, de journalistes, d'éditeurs, de libraires et d'influenceurs, a la mission de choisir le gagnant parmi cette présélection. Le lauréat sera publié par Gallimard Jeunesse au mois de novembre 2025, avec un lancement exceptionnel grâce au partenariat des médias partenaires.

La grande romancière jeunesse Christelle Dabos, autrice de *La Passe-miroir*, a été la première lauréate de ce prix ; elle lui doit sa grande notoriété actuelle.

Par ailleurs, à destination de tous et plus particulièrement des jeunes générations, le groupe Madrigall, au travers de toutes ses grandes marques (Gallimard, Flammarion, Folio, J'ai Lu, Casterman…), s'efforce de promouvoir la lecture partout où de nouvelles sociabilités émanent ou s'élaborent. Il est très actif sur les réseaux sociaux (650 000 abonnés sur Facebook et 330 000 sur Instagram ; et plusieurs millions de personnes touchées sur ces réseaux chaque année, en plus des abonnés), en lien avec le million de visiteurs uniques mensuels de ces sites.

L'image joue un grand rôle pour accompagner les publics vers la lecture, comme en ont témoigné ces dernières années l'essor de l'édition de livres de jeunesse et de bandes dessinées et la bonne santé de la presse jeunesse. Dans ce contexte, et afin de compléter son offre documentaire et ses canaux de diffusion, Casterman a décidé de racheter en 2024 deux magazines de bandes dessinées déjà bien implantés sur le marché, *La Revue Dessinée* et *Topo.* Ce dernier, bimestriel créé en 2016, promeut l'esprit de reportage par l'image, avec l'ambition de donner des clés de compréhension et d'ouverture au monde pour les adolescents et jeunes étudiants : portraits, témoignages, analyses. Toutes les grandes préoccupations sociétales y ont leur place, pour mettre au jour les questions du moment et en proposer un traitement renseigné et accessible, critique et distancié. C'est une réponse donnée à l'éloignement grandissant des jeunes publics à l'égard des supports de presse et d'information traditionnels et à leur exposition aux flux d'information plus ou moins fiables portés par les réseaux sociaux. *Topo* réunit fin décembre quelque 4 500 abonnés et diffuse 2 000 exemplaires de chacune de ses livraisons en librairie, pour 51 numéros parus.

Enfin, Gallimard Jeunesse a conçu en 2024 un nouveau magasine gratuit, *Folio Junior le Mag'* (« Je lis, je joue, j'imagine »), renforçant de façon ludique le lien entre les jeunes lecteurs et les héros de la littérature ; et y a associé un journal des parents, *Folio Junior le Mag' parents*, dont le premier dossier est consacré à la question-clé : « Redonner le goût de la lecture à vos enfants, c'est possible ! ». Ces deux magazines sont téléchargeables gratuitement sur le site web de Gallimard Jeunesse ; et leur version imprimée est diffusée gratuitement en librairie. En lien avec ces nouveaux supports, Gallimard Jeunesse a lancé en novembre 2024 un concours pour les 8-13 ans, dont le pitch était : « Votre enfant est fan de lecture ? Son témoignage peut lui faire gagner un livre » : les jeunes sont invités à envoyer un petit texte témoignant de leur amour de la lecture qui, s'il est sélectionné, sera publié dans le magazine Folio Junior et lui fera gagner un ouvrage de la collection.

Dans l'accompagnement des débats publics

Au-delà de ces actions, un éditeur comme Gallimard Jeunesse est soucieux d'apporter sa part aux grands questionnements qui traversent la société. Ainsi, la collection « Philophile » de Giboulées dirigée par Claire Marin, destinée aux plus de 15 ans et illustrée par le grand bédéiste Alfred, initie les lycéens à la réflexion philosophique et à ses lumières pour les aider à mieux comprendre leur vie au lieu de la subir, à appréhender la complexité du monde qui les entoure et ses enjeux. Les titres parus depuis 2022 en témoignent : *A quoi sert le droit ?*, *Qu'est-ce que la folie ?*, *Ai-je vraiment du mérite ?*, *Est-ce que tu sais ou est-ce que tu crois ?*, *La Nature est-elle naturelle ? Se faire plaisir à tout prix ?* Les questions d'identités sexuelles sont au cœur du roman *Entrouverte* de Zoé Le Priol (retenu en 2024 et publié en février 2025), dans la collection « Scripto », qui met en scène l'amour encore balbutiant entre deux lycéennes, Elza et Celeste.

Gallimard s'efforce par ailleurs de replacer le goût de l'argumentation intellectuelle et du débat dans la société en innovant sur les nouvelles formes éditoriales qui peuvent y concourir. Les collections « Tracts » et « Le Débat » (cette dernière, sous la direction du philosophe Marcel Gauchet) en sont

l'expression les plus marquantes, avec notamment des ouvrages, à des prix très accessibles, portant sur la corruption, la manipulation politique de l'histoire, la justice, les abus sexuels dans l'Église catholique, la culture woke, la langue française (avec la publication du tract des *Linguistes atterrés*), la fin de vie, les enjeux sanitaires liés aux écrans (avec Servane Mouton, neurologue), le conflit israélo-palestinien (avec Elias Sanbar, Eva Illouz ou Antony Samrani), ou la question de la décroissance avec le long-seller d'Olivier Hamant (*Antidote au culte de la performance*).

La littérature contribue également à ce dévoilement des grands sujets de société, à l'image du rapport des mémoires individuelles et collectives aux crises sociales et politiques dans le grand roman de Kamel Daoud, *Houris* (Gallimard, 2024 ; Prix Goncourt 2024), qui met en scène le destin d'une héroïne mutilée par l'obscurantisme, et plus largement le sort des victimes de la guerre civile algérienne. Mais on peut citer également *La Manche* de Max de Paz (Gallimard, 2024), réflexion sur le statut social du Sans domicile fixe (« Je le sais, moi, que l'aumône est un tunnel infini, un cycle infernal où la manche d'aujourd'hui cultive celle de demain. »). D'autres livres ont interrogé le rapport que nous entretenons socialement tantôt à notre avenir climatique, par exemple avec l'ironie mordante du regretté Benoît Duteurtre (*Le Grand Rafraichissement*, Gallimard, 2024), tantôt à la modernité numérique dans le cadre conjugal dépeint sans complaisance ni tendresse par Nathan Hill (*Bien-être*, 2024).

La part très importante occupée par les traductions dans nos programmes – 61 romans et récits traduits publiés en 2024 contre 84 livres de la même catégorie en français chez Gallimard – conforte notre capacité éditoriale à nous faire l'écho des sensibilités et débats marquant notre contemporanéité, sans frontières de langues ni de cultures. Cette spécificité, en quoi l'édition française plus généralement se distingue, est un axe essentiel pour l'ouverture de notre corps social à la diversité du monde, laquelle ne peut qu'agir à terme en faveur de la conversation et de la cohabitation non conflictuelles des cultures : « Celui qui diffère de moi loin de me léser m'enrichit. » (*Pilote de guerre*, Saint-Exupéry).

Dans une démarche solidaire…

Le groupe est fréquemment impliqué dans des opérations de dons de livre, à l'international ou auprès de structures associatives impliquées auprès de publics en difficulté. De nombreux dons d'ouvrages pour la jeunesse via des associations comme le Secours populaire français, DonSolidaires, Biblionef, Orthophonistes APHP Port Royal, En avant les enfants, Arc en ciel, Emeraude, ISRA, la Fondation Nos petits orphelins (Haïti, Amérique latine), Chèvrefeuille ASBL, Serve the city, Rotary Club de Tournai, à plusieurs hôpitaux et à des écoles de quartier…

En 2024, Gallimard Jeunesse a reversé 27 000 euros, via le Fonds de dotation du Salon du livre de Montreuil, à la Cimade (Comité inter-mouvement auprès des évacués, fondé en 1939), association de solidarité active avec les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, au titre des ventes de l'ouvrage *Eux, c'est nous*, réalisé en partenariat avec un collectif de 40 éditeurs Jeunesse, portant un message de bienvenue et de solidarité pour les réfugiés. Cet ouvrage, conçu par Gallimard Jeunesse, est constitué notamment d'un texte de Daniel Pennac et est illustré par Serge Bloch. Au total, c'est 227 000 euros qui ont été versés depuis 2015 au titre de cette opération.

… et responsable

Madrigall inscrit, au sein même de sa programmation éditoriale, la promotion d'une filière du livre attentive à son empreinte écologique. La collection « Vert planète » aux Éditions Casterman, secteur jeunesse, en est l'expression la plus aboutie. Pour la réalisation de ces petits albums d'éveil à la conscience écologique (*Les Secrets du potager*, *Cabane récup*, *Le Défi vélo*…), tout est mis en œuvre pour convertir les propos en acte : papier et imprimeur certifié, carte de couverture fournie par

Winter & Compagny (membre du réseau suisse GCNS du Programme Pacte mondial des Nations Unies), colle d'origine naturelle et non chimique, encre végétale et sans alcool, format, pagination et tirage ajustés pour ne pas gâcher de papier, transporteur à la norme Euro 5, production locale (370 km entre lieu d'impression et lieu de distribution), plaquette de promotion sur papier à 100 % recyclé.

Le directeur de la production du groupe Madrigall préside la commission Environnement et Production du Syndicat national de l'Édition. Dans ce cadre, le groupe a contribué à concevoir et promouvoir un Plan d'action en faveur de la transition écologique du secteur de l'édition, rendu public en 2024, se déployant en trois temps : calculer (empreinte carbone), analyser (cycle de vie du livre) et former (sensibilisation des acteurs de la filière aux enjeux du climat et de la biodiversité).

L'esprit de responsabilité porté par Madrigall s'applique à la filière du livre dans son ensemble. Ainsi, les Éditions Gallimard ont, une nouvelle fois en 2024, soutenu l'Association Verbes, présidée par la librairie Marie-Rose Guarniéri (Librairie Les Abbesses), en charge de l'organisation de la Fête de la librairie (27 avril 2024). Cette fête, s'inspirant de la Sant Jordi espagnole, est l'occasion de promouvoir la lecture et les libraires sur tout le territoire. Un livre, offert avec une rose aux clientes des librairies indépendante de France, a été édité par Gallimard à cette occasion (tirage à 25 000 exemplaires), intitulé *Les Animaux de tout le monde – Les Animaux de personne*, poèmes de Jacques Roubaud illustrés par Edi Dubien… Antoine Gallimard en a été le préfacier.

Enfin, le groupe a dû encore renforcer en 2024 son engagement public en faveur de la liberté de création, d'expression et de publication, dans le cadre dramatique de l'arrestation de l'auteur franco-algérien Boualem Sansal, survenue à Alger le 16 novembre 2024, et depuis lors incarcéré. Une association a été créée par Antoine Gallimard, la **Société de soutien international à Boualem Sansal**, ayant pour objet la défense de l'écrivain, la sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics à sa situation et la collecte des dons favorisant ces actions. Par ailleurs, la publication du ***Couteau* de Salman Rushdie**, récit de la tentative d'assassinat dont il a été la victime le 12 août 2022, a été l'occasion de réaffirmer, en présence de l'auteur, l'engagement d'une maison en faveur de la libre expression et des valeurs d'indépendance et de tolérance attachées à la pratique littéraire.

Auprès des personnes en situation de handicap

Madrigall, par la composition même de son fonds et de ses programmes, est très sollicité par la mise en œuvre de l'exception légale en faveur des personnes en situation de handicap. Il met ainsi à disposition des associations accréditées chaque année, via le système Platon administré par la Bibliothèque nationale de France, plusieurs centaines de fichiers de composition en vue de faciliter leur adaptation (braille, grands caractères, fichiers numériques au format Daisy). Par ailleurs, avec la solution **Eden Access**, elle a développé en 2024 une application permettant de mettre en accessibilité les livres numériques de son catalogue, avec en particulier un recours à une IA responsable permettant la description automatisée d'images – élément constitutif de l'accessibilité, tel que la législation européenne (*European Accessibily Act*, directive EU 2019/882) et l'Arcom en France en encadrent la mise en œuvre réelle à horizon juin 2025 pour les nouveautés et 2030 pour les fonds éditoriaux. Plus généralement, par son activité au Syndicat national de l'édition (Commission numérique, groupe normes et standards), le groupe Madrigall s'implique dans les actions en faveur de l'accessibilité des livres numériques. Il s'agit de définir le cadre d'une certification des livres numériques accessibles au niveau de la filière et les modalités de mise à disposition future aux publics empêchés.

Par ailleurs, éditeur depuis 2005 de livres lus disponibles en CD et en téléchargement, Madrigall est aujourd'hui à la tête d'un catalogue de 700 titres réunis dans la collection « Écoutez lire » (littérature générale et romans jeunesse).

Cette offre de lecture, confiée à d'excellents comédiens voire aux auteurs eux-mêmes, permet aux publics, notamment non-voyants d'avoir un accès plus aisé aux textes contemporains et classiques. Il offre également une autre manière d'accéder aux grands œuvres littéraires, en famille, en mobilité ou dans un cadre pédagogique.

En vue d'une plus grande disponibilité sur le territoire

Madrigall œuvre, en concertation avec les pouvoirs publics et les acteurs de la chaine du livre, au développement de l'offre numérique disponible en prêt dans les bibliothèques publiques, en continuant à promouvoir et structurer le dispositif Prêt numérique en bibliothèque (PNB). Des offres spécifiques de licences ont ainsi été définies pour la très grande majorité de ses catalogues, permettant des prêts multiples et simultanés des œuvres pour les usagers inscrits. À ce jour, c'est 5 000 établissements qui relaient ces offres, pour près de 5 millions de prêts effectués et 290 000 titres disponibles. Ce dispositif soutient également la vitalité d'une proposition francophone de lecture, étant déployée en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et au Québec ; et dans le monde entier, via le réseau des alliances et instituts français.

Développer la créativité et la diversité culturelle

La création littéraire et sa contribution à la vie artistique et intellectuelle est la raison d'être du groupe Madrigall, dont les trois piliers éditoriaux (Gallimard, Flammarion/J'ai Lu et Casterman) et la multiplicité des petites et moyennes maisons qui y sont liées ont été, chacun selon leur tempérament et leur histoire, des grands acteurs de la démocratisation de la culture. Cette défense passe par un engagement continu pour la liberté d'expression et de publication, le respect du droit des auteurs sur leurs œuvres et la promotion des disciplines de l'imaginaire et de l'argumentation – au premier rang desquels, l'écriture. Elle passe aussi par l'engagement en faveur d'un marché du livre structurellement ouvert et pluriel, respectueux de la liberté du lecteur et représentatif de la diversité de la création éditoriale française. En qualité de distributeur et de diffuseur de quelque 500 éditeurs, dont les trois quarts réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à un million d'euros, Madrigall est de fait l'un des principaux garants de la diversité éditoriale française. À lui seul, le groupe distribue autant de références que les deux premiers groupes éditoriaux français réunis. Enfin, si le groupe promeut par ses catalogues, et son activité de cessions à des tiers, la création littéraire contemporaine française et francophone, il ouvre aussi, on l'a vu, ses programmes de façon très significative à la traduction d'œuvres étrangères de toutes origines, confiant dans le bénéfice sociétal des échanges interculturels. Antoine Gallimard a confirmé son implication dans cette ouverture internationale des catalogues éditoriaux en prenant la présidence du BIEF, le Bureau international de l'édition française, structure interprofessionnelle.

Préserver la liberté de choix et la pluralité des catalogues

Au travers de ses différents comités de lecture et des débats contradictoires qui les animent (multiplicité des avis de lecture pour un même manuscrit), de même que par la très grande diversité de ses collections et de leurs directeurs, le groupe Madrigall s'efforce d'étayer la pluralité de ses catalogues sur la diversité et les compétences multiples et renouvelées de ceux qui les composent.

La professeure de littérature de l'Université de Lille, Martine Reid, autrice de *Femmes et littérature. Une histoire culturelle* (2020) a souligné en 2023, dans un texte intitulé « Pour une littérature inclusive », l'importance de la création littéraire féminine dans le catalogue d'une collection de grande diffusion comme « Folio », saluant le travail de démarginalisation opéré par les directrices de cette

collection : « Le geste est particulièrement bienvenu : il faut que les œuvres des femmes puissent se retrouver dans toutes les mains, que les noms des autrices deviennent peu à peu aussi familiers que ceux des auteurs, qu'une vraie familiarité avec la part féminine de la littérature se construise pas à pas, instituant une égalité entre autrices et auteurs. » Dans cet élan, la collection **« L'Imaginaire »,** dirigée par Margot Gallimard, a entamé une profonde exploration du fonds féminin de la littérature des XIX^{e} et XX^{e} siècles, avec la republication d'œuvres de Colette Andris, Natalie Barney, Emmanuèle Bernheim, Mireille Best, Inès Cagnati, Cristina Campo, Leonora Carrington, Lucie Delarue-Mardrus, Jeanne Galzy, Radclyffe Hall, Sue Kaufman, Rachilde, Selby Wynn Schwarz, Edith Wharton…

La politique de croissance externe du groupe soutient cette attention à la diversité, comme en témoigne le rachat en 2024 des Éditions des Busclats, créée en 2010 par Marie-Claude Char et Michèle Gazier, et de la célèbre maison Christian Bourgois Éditeur, créée en 1966 et éditrice de Tolkien et Toni Morrison. L'ambition est de redonner à ces maisons de catalogue toute la place qu'elle mérite auprès de leurs lectrices et lecteurs.

Mettre en lumière la créativité littéraire

Le groupe Madrigall anime depuis 2012, via les Éditions Gallimard, des ateliers d'écriture, baptisés les « Ateliers de la NRF » et animés par des romanciers et des essayistes. Cette activité, qui connaît un très beau succès, donne lieu à vocation et renouvelle les modalités de recrutement des auteurs. Ainsi, la romancière Leila Slimani, prix Goncourt 2016 pour *Chanson douce*, est passée par ces ateliers.

Administrateur de la Sofia, société de gestion collective en charge du droit de copie privée et du droit de prêt, le groupe Madrigall est membre actif de la Commission des aides qui y attribue, chaque année, plus de 4 millions d'euros de subventions aux festivals et salons littéraires, afin qu'ils puissent organiser de très nombreuses rencontres entre les lecteurs et les créateurs, à Paris, en province et dans les territoires des Outre-mer. L'implication de Madrigall dans ce dispositif collectif de promotion de la création littéraire vient compléter la prise en charge directe, par les maisons d'édition du groupe et ses librairies, de déplacements d'écrivains à la rencontre de leur public, en lien avec les libraires, les bibliothèques et les établissements d'éducation. Ces multiples occasions d'échanges réels entre lecteurs et auteurs favorisent l'émergence de vocations littéraires.

Promouvoir l'interopérabilité numérique, la diversité et la transparence du marché

Sur le marché du livre imprimé, le groupe Madrigall est quotidiennement engagé dans la défense de la librairie, condition sine qua non au maintien d'une offre éditoriale de qualité, attractive, diverse, accessible sur tout le territoire, et en tous lieux de chalandise. Cet engagement se concrétise également par le soutien du groupe à la labellisation des librairies de référence (en lien avec le ministère de la Culture et le Centre national du livre) et au financement de l'Association pour le Développement de la librairie de Création (ADELC), dont Antoine Gallimard est l'actuel président, depuis sa création. Par ailleurs, soucieux de préserver la plus grande diversité dans l'accès aux livres numériques et de garantir effectivement la liberté pour le lecteur de choisir et de changer d'opérateur pour l'acquisition et l'accès aux catalogues littéraires, Madrigall est membre fondateur et administrateur d'EDRLAB (European Digital Reading Lab), association de professionnels (éditeurs, librairies, bibliothécaires, éditeurs de logiciels de lecture) œuvrant depuis 2015 à la promotion des solutions techniques interopérables dans le domaine du livre numérique et à la mise en œuvre concrète de l'accessibilité numérique (projet Soliman soutenu par le Centre national du livre).

Dans un souci d'une plus grande transparence sur les chiffres de vente en magasin pour les auteurs, et dans une perspective de transformation numérique de la filière, Madrigall s'est impliqué au plan de l'interprofession sur tous les travaux de préfiguration du projet FILEAS (**F**il d'**I**nformations **L**ibraires

Éditeurs **A**uteurs), dont la vocation à terme est de remonter chaque jour un chiffre de vente cumulé pour chaque ouvrage disponible sur le marché français et d'organiser la mise à disposition gratuite de ce chiffre aux auteurs. La SAS à mission portant cette activité a été créée en décembre 2024. Le SNE en est le principal actionnaire, aux côtés du Syndicat de la librairie française, le Conseil permanent des écrivains, la Société des gens de lettres, l'Adelc, l'Alire, Dilicom et le Cercle de la librairie ; Antoine Gallimard en est l'un des administrateurs et le secrétaire général du groupe Madrigall, le président. La raison d'être de cette entreprise est l'amélioration de la transparence des données de vente réelles dans la filière et la meilleure gestion de ces informations pour une exploitation éco-responsable par les acteurs de la filière (limitation de la surproduction et du surstockage). Elle soutiendra également la petite édition, en accordant aux petites maisons des conditions d'accès privilégiées à ces chiffres dont elles ne disposent que rarement.

Par ailleurs, à l'échelle de l'activité de ses seules filiales, Madrigall a développé et mis en production en 2023 le site web **moncompteauteur.fr** grâce auquel, de façon sécurisée, chaque auteur peut accéder aux ventes hebdomadaires de ses ouvrages, au travers des données du paneliste GFK et des données internes de la distribution du groupe, ainsi qu'à des documents comptables le concernant.

Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte de discussion interprofessionnelle entre auteur et éditeur, sous l'égide de l'État, auquel le groupe Madrigall, via le Syndicat national de l'édition (SNE), prend une part active ; il s'agit en particulier de rendre plus fluide et complet le partage d'informations commerciales et contractuelles entre ces deux acteurs de la filière.

Préserver le patrimoine culturel en vue de son rayonnement

Archives et catalogues

Madrigall a fait le choix de gérer en interne les archives éditoriales de l'ensemble de ses filiales, en réceptionnant, inventoriant, triant et conservant la production documentaire des services et les collections de livres édités. L'intégralité de la production éditoriale est cataloguée, afin de pouvoir créer et proposer au grand public des outils documentaires efficaces permettant de se repérer et de fouiller dans ce corpus monumental, notamment à des fins de recherche ou d'enseignement. Cette préoccupation s'étend à toutes ses filiales, comme c'est le cas pour les Éditions de Minuit, acquises en 2022, au fonds patrimonial très prestigieux. C'est ainsi des millions de documents (lettres, contrats, fiches de lecture, notes internes, épreuves, illustrations, photographies) et quelques 300 000 volumes d'archives (bibliothèque historique de Gallimard et Flammarion, en particulier) qui sont conservées, pour écrire à l'avenir l'histoire de l'édition, de la littérature et des idées.

Une galaxie de collections pour tous les lecteurs

La reconnaissance d'un héritage culturel commun repose sur la disponibilité effective des œuvres qui le composent. Les œuvres littéraires significatives doivent pouvoir être lues et enseignées pour que leur transmission soit à la hauteur de leur créativité. Avec un fonds de plus de 60 000 titres, riche d'un très grand nombre de classiques contemporains, le groupe s'est doté d'un ensemble de collections éditoriales dont l'objet est notamment de maintenir la disponibilité et l'attractivité des œuvres du patrimoine. Les collections de poche (« Folio », « J'ai Lu », « Champs », « GF », « Librio »), de semi-poche (« L'Imaginaire », « Tel »), d'œuvres choisies et complètes (« La Bibliothèque de la Pléiade », « Quarto », « Mille et une pages »), les éditions parascolaires et de nombreuses autres séries garantissent la proximité, la visibilité, l'ordonnancement et la vitalité de ce patrimoine, prescrit ou non, pour le bénéfice de la société tout entière.

Le prisme des collections révèle enfin l'attention du groupe aux genres littéraires réputés difficiles ou de faible audience, comme la poésie (2759 titres au catalogue Gallimard), le théâtre (1666 titres), la critique ou les documents d'histoire littéraire (journaux, correspondances), dont la réception s'étend le plus souvent dans la durée longue. C'est une contribution majeure de l'éditeur à la diversité et à la qualité de l'offre littéraire et l'une de ses plus fortes singularités.

Les apports de l'innovation

L'investissement dans l'innovation a permis à Madrigall d'aller plus avant dans cette démarche patrimoniale, par la numérisation massive de son fonds et sa commercialisation sous la forme de livres numériques (20 000 titres). Madrigall s'est également pleinement associé au dispositif public/privé « Relire » permettant la numérisation rétrospective des œuvres indisponibles du XX^{e} siècle et leur commercialisation (4000 titres pour Madrigall). La mise en production de Thémis, solution propriétaire permettant la réimpression et la diffusion d'éditions imprimées à très court-tirage (ou tirage court dynamique, dit TCD), à proportion de leur demande, constitue un levier complémentaire à la mise en œuvre de cette ambition sociétale. Elle a été mise en œuvre pour Gallimard en 2024, avec la mise en court tirage de nouveautés et de réimpression du fonds ; sur la vingtaine de nouveautés concernées, elle a permis de mieux ajuster les tirages à leur mise en place réel, sans avoir à craindre l'épuisement. La disponibilité d'une solution de type TCD a donc un effet direct sur les tirages initiaux d'ouvrages littéraires de rotation faible ou moyenne. Elle est une voie pour limiter la surproduction, en ajustant autant que possible la décision de tirage et de retirage en fonction des besoins réels du marché.

La Galerie Gallimard et les expositions

L'ouverture de la Galerie Gallimard en octobre 2017, nouveau lieu d'exposition situé au 30-32 rue de l'Université (Paris 7e), constitue pour Madrigall une opportunité supplémentaire pour promouvoir le patrimoine culturel et artistique, sous le prisme du dialogue entre création graphique et création littéraire. Depuis son inauguration, vingt-quatre expositions en accès libre et gratuit ont été présentées, autour d'Albert Camus, René Char, André Malraux, Antoine de Saint-Exupéry, André Gide, Louis-Ferdinand Céline, Patti Smith, Daniel Cordier, Alberto Giacometti, Jacques Ferrandez, Christian Lacroix, Pierre Alechinsky, Miguel Barcelo ainsi que du patrimoine et des créations contemporaines des Éditions Casterman, Futuropolis et Gallimard Jeunesse. En ce lieu se réconcilient donc les œuvres présentes et passées, dans leur plus grande diversité, et la volonté de les présenter à tous. Visites de collégiens et lycéens, ateliers créatifs pour les enfants, accueil de publics étrangers, partenariats média soutiennent cet effort d'exposition et de promotion de la culture française et européenne, relayé sur tous les réseaux. L'exposition consacrée en 2023 et 2024 aux créations graphiques de MinaLima, aux illustrations de Benjamin Lacombe et aux anniversaires de *Martine* (Marcel Marlier) et des *Drôles de petites bêtes* (Antoon Krings), ainsi qu'au 100 ans du surréalisme, ont constitué des événements à forte audience, conduisant à une fréquentation de la galerie en forte hausse : + 58 %.

C'est ainsi que le groupe Madrigall accomplit ses missions de responsabilités sociétales, sous l'angle de la promotion de la culture et des idées, de la pluralité et de la diversité, de la liberté de penser et de publier et du soutien à la créativité individuelle et collective, au profit du plus grand nombre.

RESPONSABILITE SOCIALE

Dans un secteur de l'édition en pleine mutation et consolidation, le Groupe Madrigall soutient l'évolution de ses collaborateurs et le développement de leurs compétences. Il favorise, encourage et stimule les initiatives visant à améliorer la performance individuelle, contribuant ainsi au développement global de ses métiers.

En 2015, Madrigall a formalisé cet engagement en adoptant une démarche proactive concernant l'évolution des métiers et des compétences, en alignement avec la stratégie du Groupe, par la signature d'un accord de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les ambitions du Groupe à travers sa politique des ressources humaines se traduisent ainsi :

- Anticiper les impacts des évolutions du marché sur les métiers, les technologies et les conditions de travail ;
- Impliquer les salariés dans l'évolution de leur métier et accompagner les initiatives personnelles par le biais d'une politique volontariste en faveur de la formation et de la mobilité interne ;
- Guider les collaborateurs dans la conduite de leur carrière professionnelle par l'accès à l'information et l'organisation d'un entretien annuel d'accompagnement qui accompagne le développement des compétences ;
- Renouveler le dialogue social à la faveur des réformes législatives ou réglementaires et informer les institutions représentatives du personnel des évolutions prévisibles du Groupe et de leurs impacts sociaux ou organisationnels ;
- Repenser ses organisations et sa politique mobilité verte à la faveur de réflexions initiées autour du télétravail.

Politique de l'emploi

Favoriser l'emploi CDI et l'intégration des jeunes

La diversité de nos métiers et l'émergence de nouvelles compétences nous poussent à recruter un nombre croissant de collaborateurs aux parcours et expertises variés, qu'il s'agisse de jeunes diplômés ou de profils plus expérimentés.

Le Groupe a mis en place une politique d'intégration des jeunes, fondée sur plusieurs engagements : l'accès facilité aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, permettant d'intégrer de nouvelles compétences (édition numérique, marketing et communication digitale, etc.), ainsi que l'organisation de la transmission des savoir-faire et des compétences entre les générations, avec les valeurs patrimoniales solides du Groupe.

Au 31/12/2024, le Groupe compte 91 alternants contre 99 en 2023.

Le service des ressources humaines privilégie également la transformation des CDD en CDI dès que l'entreprise en a la possibilité. Ainsi, 47% des nouveaux collaborateurs ont été embauchés en CDI (hors TAD) contre 58% en 2023 et 83% des CDI embauchés étaient à temps plein. Également, au 31 décembre 2024, 88 % des collaborateurs sont en CDI contre 91% en 2023 et 91% de ces salariés étaient à temps plein comme en 2023.

Toutes les offres d'emploi du groupe Madrigall sont accessibles sur un site Carrières dédié. En 2024, ce site a été entièrement repensé afin d'améliorer la visibilité des métiers du Groupe et d'en faciliter l'accès pour toutes celles et tous ceux souhaitant rejoindre le secteur de l'édition.

Pyramide des âges

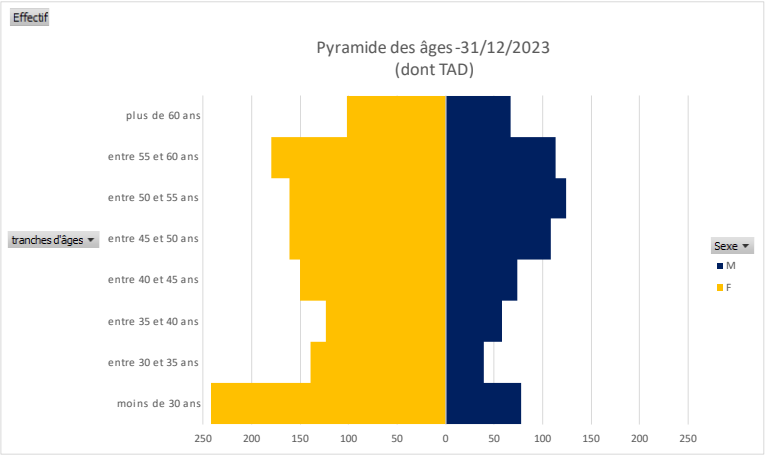

Au 31 décembre 2024, la masse salariale s'élève à 139,7 M€ contre 135M€ au 31 décembre 2023, pour un effectif global consolidé de 2081 contre 2098 à fin 2023.
L'effectif restreint moyen de l'étude est de 1893 salariés. Les femmes occupent une place centrale dans les effectifs. Elles représentent ainsi, en 2023 et 2024, 65 % de l'effectif global. Cet effectif ne prend pas en compte les stagiaires et les intérimaires.

L'index de l'égalité Femmes - Hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un plan d'action global par le gouvernement. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel adoptée en septembre 2018, a ainsi instauré un Index de l'égalité professionnelle, destiné à mesurer les inégalités salariales au sein des entreprises d'au moins 50 salariés. Sous la forme d'une note sur 100, l'index se compose de cinq grands critères qui évaluent ces inégalités. Chaque année, les entreprises concernées doivent calculer cet index et rendre public le score obtenu. S'il est inférieur à 75 sur 100, elles auront trois ans pour se mettre en conformité. Dans le cas contraire, elles seront sanctionnées financièrement jusqu'à 1% de leur masse salariale.

En tant qu'entreprises de plus de 50 salariés, l'UES Gallimard, l'UES Flammarion, Sodis et Union Distribution, publient leur index d'égalité professionnelle femmes – hommes.

	SODIS	UD	UES GALLIMARD	UES FLAMMARION
Score de l'indicateur : 1- écart de rémunération (en %)	38	38	38	37
Score de l'indicateur : 2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20		20	20
Score de l'indicateur : 3- écarts de promotions (en points de %)	15	35	10	15
Score de l'indicateur : 4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	INCALCULABLE	15	15	15
Score de l'indicateur : 5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10	10	5
Total des indicateurs calculables	83	98	93	92
INDEX (sur 100 points)	**98**	**98**	**93**	**92**

Chaque année, des négociations obligatoires sont menées en concertation avec les élus pour définir la politique salariale. À cet égard, plusieurs filiales ont négocié des accords et des plans d'action visant à garantir les niveaux de salaire et à favoriser l'équilibre salarial entre les femmes et les hommes. Le Groupe veille à corriger les écarts salariaux par des enveloppes spécifiques. Ainsi, le Groupe met en place les moyens nécessaires pour tenir ses engagements et reste proactif et attentif sur ce sujet.

L'UES Gallimard est couverte par un accord sur l'égalité hommes-femmes depuis le 6 octobre 2022, et Flammarion le sera à partir de mars 2025.

Organiser la transmission entre les générations

Le Groupe Madrigall, qui souhaite favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des collaborateurs seniors, retient cinq domaines d'actions prioritaires :

- L'amélioration continue des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité (postures, transports)
- L'anticipation des secondes parties de carrière professionnelle au-delà de 50 ans
- Le développement des compétences et des qualifications par un accès renouvelé à la formation
- L'aménagement des fins de carrières et les facilités accordées dans la transition entre activité et retraite (retraite progressive, télétravail, cumul emploi retraite, etc.)
- La transmission des savoirs et des compétences entre les générations en encourageant le tutorat

La politique Handicap du Groupe

Le handicap est porté par une démarche volontariste du Groupe. Initiée en 2015, elle s'appuie sur deux actions prioritaires :

- Sensibiliser l'ensemble des recruteurs sur les différentes situations de handicap et sur nos opportunités de recrutement de collaborateurs présentant un handicap ;
- Lutter contre toute forme de discrimination au sein du Groupe ;

En collaboration avec une agence spécialisée dans la lutte contre les discriminations en entreprise, notamment celles liées au handicap, des actions de sensibilisation ont été mises en place à destination des collaborateurs, à travers des ateliers d'immersion. Ces initiatives sont complétées par des campagnes d'information.

Par ailleurs, en partenariat avec les services de santé au travail et l'Agefiph, des études de postes sont régulièrement réalisées pour les salariés en situation de handicap déclaré, certaines aboutissant à un aménagement du poste de travail.

En 2024, la proportion de salariés en situation de handicap au sein du Groupe était de 3,10 %, soit 54 travailleurs handicapés recensés au 31 décembre 2024, contre 39 au 31 décembre 2023. Cette proportion est calculée en fonction de l'Effectif Moyen Annuel (EMA) déterminé par l'URSSAF.

Au total, 59 salariés en situation de handicap seront pris en compte dans les déclarations de l'OETH pour 2024, contre 48 en 2023.

Le groupe Madrigall prévoit d'ouvrir une négociation sur le handicap en 2025, s'appuyant sur un diagnostic approfondi réalisé en collaboration avec l'AGEFIPH, afin de définir des actions concrètes et adaptées pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.

Nos partis pris dans le développement RH du Groupe

Favoriser la mobilité interne

Dans le cadre de son développement, le Groupe Madrigall a encouragé la mobilité interne de ses collaborateurs. Cette politique contribue à la construction d'une culture commune au sein du Groupe et constitue, de surcroît, un levier de performance et de fidélisation pour les salariés souhaitant donner un nouvel élan à leur carrière professionnelle. Conformément aux engagements pris par la direction des ressources humaines pour structurer cette démarche, les collaborateurs ont rapidement bénéficié d'une communication étendue des offres de poste, accompagnée de l'accès au site Carrières Madrigall et à un guide dédié à la mobilité.

Ces dispositifs reposent préalablement sur une connaissance approfondie des métiers au sein du Groupe Madrigall. Une cartographie des métiers, accompagnée d'un référentiel de compétences, a ainsi été élaborée dans le cadre d'une concertation avec les partenaires sociaux. Aujourd'hui, grâce à l'analyse de 160 fiches emploi repère, cette cartographie enrichit l'information mise à disposition des collaborateurs et éclaire les besoins des équipes ainsi que les orientations de carrière professionnelles. Elle constitue désormais un outil essentiel dans la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), permettant à chaque salarié de prendre en main son évolution professionnelle et de bénéficier d'une politique de mobilité fondée sur le volontariat.

Une politique de formation volontariste pour accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel

Le Groupe Madrigall met en place une politique de formation proactive visant à permettre à chaque collaborateur de s'adapter, d'évoluer et de progresser au sein du Groupe, tout en répondant aux besoins de développement des Maisons dans un environnement en constante évolution.

Des dispositifs tels que le plan de développement des compétences, les entretiens professionnels, le Compte Personnel de Formation (CPF), la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les bilans de compétences et le CPF de transition sont mobilisés pour accompagner cette démarche.

Les demandes de formation individuelles, exprimées lors des Entretiens d'Accompagnement Professionnels (EAP), sont systématiquement prises en compte afin de garantir que chaque collaborateur soit pleinement acteur de son parcours professionnel.

Ces outils ont pour objectif de faire du collaborateur un acteur de son évolution professionnelle. Ils permettent également de rapprocher les besoins de l'entreprise des aspirations professionnelles du salarié ; le manager accompagne cette démarche tout au long du parcours de son collaborateur, et plus particulièrement lors du moment phare qu'est l'entretien professionnel annuel.

En 2024, 10 070 heures de formation ont été dispensées, contre 11 635 heures en 2023. Cela correspond à une moyenne de 5,78 heures par salarié en 2024, contre 6,52 heures en 2023. Cette diminution s'explique notamment par le renouvellement des CSE en 2023, qui a entraîné des formations obligatoires pour ses membres. Cette moyenne est calculée en fonction de l'Effectif Moyen Annuel (EMA) déterminé par l'URSSAF.

Par ailleurs, en 2024, 937 salariés ont eu au moins une action de formation contre 719 en 2023.

Depuis le 1er janvier 2018, une démarche d'Amélioration continue a été mise en place au sein du périmètre Distribution du Groupe. Cette initiative vise à améliorer la performance globale des filiales concernées, en mettant l'accent sur la valorisation des idées et initiatives de l'ensemble des collaborateurs. Dans ce cadre, des formations spécifiques ont été proposées, permettant aux employés d'exprimer et de structurer leurs propositions, afin qu'ils puissent devenir les premiers acteurs d'un changement choisi, et non subi.

L'organisation du travail et la prévention des risques

Nos programmes de prévention santé et sécurité pour garantir le bien-être de nos collaborateurs.

Le bien-être de nos collaborateurs et l'amélioration de leurs conditions de travail constituent une priorité au sein du Groupe. Cet objectif est poursuivi à travers plusieurs initiatives, telles que l'instauration d'un entretien annuel d'accompagnement professionnel, le soutien à l'encadrement via un parcours de formation managériale, ainsi que des dispositifs de prévention des risques professionnels et sociaux (accompagnement individualisé, soutien psychologique, aide sociale). Des investissements sont également réalisés pour améliorer la sécurité et l'ergonomie des postes de travail.

Il est important de rappeler que chaque accident fait l'objet d'une analyse détaillée, conduite par les référents Sécurité et/ou les Ressources Humaines, en collaboration avec la chaîne managériale et la CSSCT, dont les membres sont systématiquement informés.

Des actions correctrices ont été mises en place, notamment des formations renforcées au poste de travail et sur le maniement d'outils potentiellement dangereux, des aménagements de postes de travail, ainsi que des sensibilisations aux gestes et postures appropriés en fonction de la tâche et de l'environnement de travail. Ces mesures ont permis de réduire l'accidentologie au sein des sociétés de distribution.

	2023	2024
Taux de fréquence des AT[1]	7.67	**10.70**
Taux de gravité AT[1]	0,43	**0.49**
Taux d'absentéisme[1]	5.79%	**6.30%**

Accompagnement et formation

Les formations en prévention des risques déployées au sein du groupe Madrigall impliquent l'ensemble des acteurs de l'entreprise, y compris les collaborateurs, les managers et les membres des CSSCT, à travers un ensemble d'actions et de plans de prévention couvrant divers domaines. Ceux-ci vont de la prévention des risques physiques et matériels (formations aux bons gestes et postures, formations incendie, habilitations électriques, etc.) à la sensibilisation aux risques psycho-sociaux (RPS).

En 2024, ces formations ont totalisé 1 931 heures, contre 2 466 heures en 2023. Il convient de noter que la majorité des formations liées à la sécurité incluent des recyclages obligatoires ou recommandés.

Madrigall a également établi un partenariat spécifique pour accompagner les situations individuelles à risque, en collaboration avec un organisme spécialisé.

L'organisation du travail

En 2024, 91 % des collaborateurs du Groupe sont à temps plein, un taux identique à celui de 2023. Concernant la prévention de la discrimination et le maintien dans l'emploi, différentes politiques et bonnes pratiques sont mises en place par les filiales. Celles-ci incluent, par exemple, la préparation et l'accompagnement du retour des salariés après un congé parental, l'aménagement de l'ergonomie des postes de travail, ainsi que la proposition d'aménagements du temps de travail pour les salariés seniors. De plus, des mesures spécifiques sont prises pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un cadre de travail adapté ou d'aménagements de poste, dans le cadre d'une action coordonnée avec les services de santé au travail.

La mise en place du télétravail

Avant 2020, le télétravail était principalement réservé aux situations de parentalité et aux salariés de plus de 57 ans.

En 2020, à la suite des confinements liés à la crise sanitaire, le Groupe a été contraint de déployer massivement le télétravail pour toutes les fonctions éligibles.

[1] Voir en note méthodologique

Dans la continuité de cette démarche et dans le souci de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la Direction a consulté ses partenaires sociaux et a signé un accord de télétravail Groupe le 16 juin 2021. Cet accord prévoit jusqu'à deux jours de télétravail par semaine pour tous les emplois éligibles.

Des négociations ont été entamées en 2024 en vue de renouveler cet accord, avec pour objectif de signer un nouveau texte au 1er trimestre 2025.

Transports

En matière de transport, le Groupe poursuit un double objectif : favoriser la mobilité durable pour ses collaborateurs et soutenir leur pouvoir d'achat lorsqu'ils sont contraints.

Ainsi, pour les collaborateurs disposant d'une offre de transport en commun ou de la possibilité d'utiliser un vélo pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, le Groupe propose la prise en charge maximale autorisée :

- Utilisation des transports collectifs : la participation de l'entreprise à l'achat du Pass Navigo est maintenue à hauteur de 75 % de son montant, en 2025

- Utilisation d'un vélo ou vélo à assistance électrique ou apparenté : le forfait mobilité allouée au salarié au titre de l'année 2025 est porté à 600 € pour une année complète d'activité.

Pour les collaborateurs tenus d'utiliser leur véhicule personnel, le Groupe a apporté son soutien lors des flambées du prix des carburants et énergie, en instaurant soit des versements transports mensuels, soit des primes ponctuelles de soutien pour faire face au pic des hausses de prix.

Fonds social Madrigall dédié aux Frais de santé

Le Fonds social Madrigall, créé en 2020, a pour vocation de consentir une aide financière exceptionnelle à tout salarié, ou l'un de ses ayants droits affiliés à la mutuelle collective du groupe, se trouvant dans une grande difficulté ou dans l'impossibilité de financer des dépenses de frais médicaux restant à sa charge.

Cette aide peut être accordée pour couvrir partiellement un reste à charge après remboursements de la part sécurité sociale et de la part mutuelle ou une dépense non prise en charge par la sécurité sociale ou par la mutuelle.

La gestion de ce Fonds social sera assurée par une commission restreinte dite « Commission mutuelle Fonds social », composée de deux représentants du personnel et de deux salariés des ressources humaines.

Code de conduite

Le Groupe Madrigall est pleinement engagé en faveur d'une conduite éthique et responsable au sein de ses activités. À ce titre, le groupe s'est doté d'un Code de conduite qui définit les principes et les valeurs devant guider le comportement de l'ensemble de ses collaborateurs. Ce document constitue une référence fondamentale pour garantir le respect des normes éthiques, juridiques et sociales, et pour promouvoir une culture de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans toutes les actions du Groupe.

Les pratiques du dialogue social

Le groupe Madrigall est attaché à un dialogue social constructif et orienté vers l'avenir.

Le dialogue social a été organisé par la direction du Groupe en cohérence avec ses activités et ses différents métiers. Du comité de Groupe aux Comités économiques et sociaux, la direction a organisé une redescente des informations clés sur la vie du Groupe. Les périmètres principaux sont couverts par le dialogue social installé par la direction des ressources humaines.

Le comité de Groupe a été instauré le 22 février 2013. Cette instance couvre un périmètre France et est composée de membres désignés parmi les représentants des CSE. Le comité de Groupe se réunit chaque année en session plénière. Cette instance d'information favorise les échanges autour de l'actualité du Groupe, de ses activités, ses organisations, ses développements, sa politique sociale. Sans se substituer aux CSE, il permet aux salariés des entreprises concernées, par l'intermédiaire de leurs représentants, de disposer d'une information plus large sur le groupe et les différentes sociétés qui le composent.

L'accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du 11 décembre 2015 a posé les bases de ce dialogue social organisé à l'échelle du Groupe. Ce dialogue a trouvé son rythme et son dynamisme, en étant adapté à la configuration du Groupe.

Il a notamment permis de faire aboutir de nouveaux accords sociaux :

- Accord sur la conduite du dialogue social et l'organisation des consultations Rebsamen
- Accord-cadre sur la mise en place du CSE dans les filiales du Groupe concernées
- Accord-cadre sur l'évolution des frais de santé Madrigall
- Accord-cadre sur le télétravail régulier

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, 39 accords ont été signés en 2024 contre 23 en 2023. Parmi ces accords figurent les procès-verbaux de la négociation annuelle obligatoire et de la prime pouvoir d'achat. Au cours des trois dernières années, chacune a ainsi donné lieu à un procès-verbal d'accord signé avec les organisations syndicales.

La direction du Groupe et les partenaires sociaux entendent également, dans un contexte d'allongement des vies professionnelles et de réformes législatives majeures, accompagner de manière volontariste les salariés séniors en répondant à leurs souhaits d'évolution, en garantissant leur employabilité, et en leur permettant de s'épanouir tout au long de leur seconde partie de carrière. Ainsi, une négociation cadre sur les séniors et l'accompagnement des salariés en fin de carrière est en cours, et dans la continuité des différentes réunions déjà intervenues, un projet d'accord a été établi et est en discussion.

En 2025, la dynamique du dialogue social se poursuivra avec des échanges enrichis, tant au niveau du Groupe que de certaines de ses filiales. Ces discussions porteront sur des enjeux clés tels que la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GEPP), le Handicap, l'inclusion, ainsi que la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). Cette dernière thématique fera l'objet de négociations adaptées aux spécificités des environnements de travail propres à chaque société.

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Une utilisation raisonnée des ressources

Le groupe Madrigall est conscient de l'impact environnemental de son activité. Aussi depuis l'approvisionnement en papier jusqu'au retour des invendus, le groupe travaille à la réduction de son empreinte environnementale.

Les Éditions Gallimard président et animent la commission Environnement du SNE (Syndicat National de l'Edition) depuis sa création par Antoine Gallimard en 2011, créant ainsi des liens privilégiés avec toutes les parties prenantes afin d'intégrer et d'adapter notre production de livres à la problématique environnementale (https://www.sne.fr/commissions/environnement/).

Des achats papier 100 % certifiés provenant de forêts durablement gérées

Madrigall est mobilisé dans une politique d'achat responsable du papier.

Le Groupe s'approvisionne auprès de papetiers engagés dans une démarche de préservation des écosystèmes. Les pâtes à papier sont fabriquées soit à partir de bois issu de forêts gérées durablement (certification FSC et/ou PEFC) soit à partir de papiers recyclés. Ces certifications garantissent la traçabilité au travers de chaînes de contrôle dans toutes les transformations du bois, de la forêt jusqu'au livre. En 2023 comme au cours des années précédentes 100 % du papier acheté par Madrigall est certifié FSC et/ou PEFC (https://fr.fsc.org/fr-fr ou https://www.pefc-france.org).

Les achats papier en volume ont progressé en 2024 du fait de l'activité. Malgré cela nous avons réussi à maintenir à 95% la certification ISO 14001 de notre CA. Les certifications de nos approvisionnements restent donc dans des pourcentages élevés. D'ailleurs les 100%, qui sont notre objectif, restent pour l'instant difficile à atteindre. Les derniers volumes sont fabriqués dans de petites usines pour lesquelles ces certifications nécessitent des investissements importants tant en termes d'organisation qu'en investissements.

Concernant maintenant notre consommation papier, notre objectif cette année a été de réduire nos stocks. Stocks que nous avions constitués en urgence en 2022 et début 2023 du fait de la difficulté à nous approvisionner.

Une fabrication responsable

La fabrication des livres fait l'objet d'une attention toute particulière afin d'adapter les tirages aux prévisions de ventes et de sélectionner des imprimeurs éco responsables. Cette démarche se concrétise par des actions en vue de grouper des commandes papier et de livres, de rechercher des lieux de fabrication proches des papetiers et diminuer le nombre de km parcourus par le papier. Pour les livraisons vers les librairies, le groupe fait usage de plateformes (Prisme ou Speed) permettant un groupage inter filière (https://www.sne.fr/partenaire/commission-de-liaison-interprofessionnelle-du-livre-clil/)

En 2024, comme en 2023, 78% des imprimeurs sélectionnés sont certifiés ISO 14001 ou Imprim'vert (soit une progression de 4 points depuis 2019). Comme pour tous nos approvisionnements papiers nous cherchons des fournisseurs en capacité de justifier de leurs engagements pour la réduction de leur impact environnemental. Là aussi, notre progression de ce pourcentage reste difficile. La filière impression en Europe est fragilisée par la baisse des volumes de papier consommés. Pour exemple

cette baisse est de l'ordre de 70% en France sur les 15 dernières années. Le nombre d'imprimeurs baissent et comme leur capacité à investir dans l'environnement même si cette problématique est bien comprise et intégrée au maximum dans tous leurs process. Par ailleurs les imprimeurs sont souvent de petites usines et donc n'ont pas toujours les moyens de mettre en place des certifications nécessitant du temps et des investissements.

https://www.iso.org/fr/standard/60857.html

http://www.imprimvert.fr/page/1/Accueil

Ces deux certifications de site de production garantissent la performance environnementale dans le cycle de fabrication des imprimeurs (gestion des déchets, consommation énergétique…). Ils assurent aussi la continuité dans la chaîne de contrôle du papier en étant majoritairement certifiés PEFC et/ou FSC.

Par ailleurs, le groupe met en œuvre une production de courts tirages pour les titres de son catalogue et pour ceux des éditeurs diffusés. Ceci a pour effet de réduire la consommation de papier. La mise en production de Thémis permettant la réimpression et la diffusion d'éditions imprimées à très court-tirage, à proportion de leur demande, constitue un levier complémentaire à la mise en œuvre de cette ambition environnementale. Elle est une voie pour limiter la surproduction, en ajustant autant que possible la décision de tirage et de retirage en fonction des besoins réels du marché.

Enfin, les entités du groupe Madrigall portent une attention particulière lors de la conception de ses parutions pour la jeunesse au respect de la directive jouets EN71. Tous les ouvrages conçus ou destinés, exclusivement ou non, à être utilisés à des fins de jeu par les enfants de moins de 14 ans font l'objet d'une conception attentive. Celle-ci est ensuite soumise au contrôle de laboratoires agréés qui émettent des rapports de tests de conformité avant la mise sur le marché, contrôlant ainsi l'absence de dangerosité et de produits chimiques prohibés.

Madrigall inscrit, au sein même de sa programmation éditoriale, la promotion d'une filière du livre attentive à son empreinte écologique. La collection « Vert planète » aux Éditions Casterman, secteur jeunesse, en est l'expression la plus aboutie. Pour la réalisation de ces petits albums d'éveil à la conscience écologique (*Les Secrets du potager*, *Cabane récup*, *Le Défi vélo*…), tout est mis en œuvre pour convertir les propos en acte : papier et imprimeur certifié, carte de couverture fournie par Winter & Compagny (membre du réseau suisse GCNS du Programme Pacte mondial des Nations Unies), colle d'origine naturelle et non chimique, encre végétale et sans alcool, format, pagination et tirage ajusté pour ne pas gâcher de papier, transporteur à la norme Euro 5, production locale (370 km entre lieu d'impression et lieu de distribution), plaquette de promotion sur papier à 100 % recyclé.

Des librairies engagées

Dans leur gestion quotidienne, les librairies du groupe Madrigall ont une vigilance forte quant à la réduction de l'empreinte environnementale. Ainsi la totalité des retours d'invendus sont faits avec les cartons et emballages recyclés, ayant servis à l'acheminement des livres vers les librairies. Les librairies mettent également tout en œuvre pour réduire les taux de retours d'invendus.
Depuis 2022, tous les sacs proposés à la clientèle sont en papier, fabriqués en France. Les équipes de caisse et les libraires ne les proposent plus systématiquement, et les fournissent à la demande, nous avons fait le choix de les rendre payants et de ne plus les distribuer en 2025.
À Paris les enseignes lumineuses (Led) sont activées uniquement aux horaires d'ouverture des magasins. Les sites des librairies parisiennes proposent un service de livraisons à vélo, réduisant ainsi la circulation automobile. Enfin à Strasbourg, les librairies font appel à une entreprise d'auto-partage, et réalisent autant que faire se peut les livraisons à vélo électrique, à Paris les librairies ont fait le choix d'un unique véhicule en partage 100% électrique.

Une gestion des retours et des autres déchets, respectueuse de l'environnement

Les libraires bénéficient d'un droit de retours des livres invendus. A réception des livres retournés dans les unités de distribution, ces ouvrages seront triés voire réparés pour être soit réintégrés en stock puis remis dans le circuit pour la vente, soit pilonnés. Le pilon est confié à des entreprises de recyclage spécialisées dans le tri et le recyclage de papier.

Au sein du groupe, 100 % des ouvrages retournés sont soient réintégrés dans les stocks soient pilonnés pour recyclage. Les titres pilonnés représentent 64% des exemplaires retournés, ce taux était de 65% en 2023. Le taux de pilon est légèrement inférieur à 2023, mais les quantités pilonnées ont diminué de 12%, en lien avec la baisse des volumes retournés, elle-même favorisée par la politique d'ajustement des tirages mise en place au sein du groupe. En 2024, Madrigall a confié 4 790 tonnes de papier à des entreprises certifiées qui ont procédé au recyclage, soit une baisse de 1 048 tonnes par rapport à 2023.

Le papier est une matière renouvelable et recyclable, le groupe veille ainsi à la bonne gestion du principe de l'économie circulaire du papier, ainsi 100% des déchets papier sont recyclés, depuis 2021.

Certains livres comportent des composants électroniques. Lors des retours de ces livres, ils sont adressés à des ateliers spécialisés pour démantèlement et séparation des piles, des circuits électroniques et du papier/carton en vue d'un recyclage approprié.

En 2024, la collecte sélective des autres déchets générés sur les sites de distribution, soit 629 tonnes composées de palettes, d'emballages, des films plastiques et autres déchets industriels, permet également de favoriser leur valorisation par recyclage des matières dans les filières adaptées. En 2023, ce poids était de 735 tonnes. Le groupe reste impliqué dans une logique de réduction des déchets. Entre 2023 et 2024, le groupe a supprimé l'usage du plastique dans les cartons d'expédition, et a mis en place des emballages à réduction de hauteur qui s'adaptent au volume expédié, ce qui contribue à réduire le volume d'emballage utilisé.

Le Groupe Madrigall est vigilant quant au traitement de la fin de vie des outils numériques. La majorité des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont collectés en France par chaque entité et confiés à des organismes agréés qui se chargent du recyclage.

Par ailleurs, la durée de vie des terminaux a été allongée.

Pour ce qui concerne l'hébergement, que ce soit en interne ou en externe via des contrats de service, Madrigall travaille à la consolidation et à la virtualisation de ses Infrastructures (Serveurs, Stockage, Réseau, Climatisation …) avec comme objectif une réduction de l'empreinte carbone.

Maîtrise et régulation des consommations énergétiques

Suivi des consommations d'énergies

Les principales énergies utilisées par le groupe sont l'électricité, le gaz et le Propane.

En MWh	ELECTRICITE	GAZ	RÉSEAU CHALEUR/FROID	PROPANE	FIOUL	TOTAL	Consommation kWh/m²
2022	6 689	5 791	782	3 310	nd	16 572	124,0
2023	5 673	5646	860	3 215	nd	15 395	119,9
2023 corrigé	5 714	5687	910	3 215	35	15 562	120,8
2024	5 544	6459	869	2 524	15	15 411	119,4

Correspondance en émission de CO_2*

En tonnes d'éq. CO_2	ELECTRICITE	GAZ	RÉSEAU CHALEUR/FROID	PROPANE	FIOUL	TOTAL	Émissions de CO_2/m^2 en kg
2022	254	979	135	761	nd	2 129	15,8
2023	192	1022	155	740	nd	2 108	16,4
2023 corrigé **	193	1029	156	740	12	2 129	16,5
2024	218	1 169	150	588	5	2 130	16,5

**** source Ademe***

***** les corrections portent sur l'oubli de 3 sites et de 2 sources d'énergie (réseau de froid et fioul)***

En 2024, la consommation d'énergies rapportée aux surfaces des locaux est de 119.4 kWh par m², elle est en baisse régulière depuis 3 ans (149 kWh par m² en 2021). Les émissions de CO_2 entre 2023 et 2024 sont en légère hausse (2 129 en 2023 et 2 130 en 2024). Cette stabilité est due à de nouveaux locaux chauffés au gaz, à un hiver plus rigoureux et à un facteur d'émission sur l'électricité moins favorable en 2024 qu'en 2023.

La direction a continué d'œuvrer en 2024 dans la mise en œuvre de solutions ou d'investissements permettant de poursuivre la baisse des consommations d'énergie : changements de chaudières (suppression du fioul en 2024), installations de thermostats programmables, baisse des consignes de températures, relamping en led, mise en place de détecteurs de mouvements, installations de systèmes de gestion du chauffage, isolations de toiture, mise en place de système GTC sur certains sites, calorifugeages des tuyaux de chauffage sont autant d'éléments qui ont contribués à cette baisse.

Pour d'autres ; tels que le déménagement des Éditions Flammarion dans des locaux certifiés Breeam Very Good courant 2022 ; les impacts sont visibles pleinement en 2023.

La sensibilisation des salariés aux écogestes, et la mise en place d'ateliers participatifs se poursuivra également en 2024 pour rester dans cette dynamique.

Mesure des émissions liées aux véhicules

Les émissions de gaz à effet de serre des véhicules gérés par le groupe Madrigall ont été évaluées de la façon suivante :

Véhicules en location longue durée

Le groupe Madrigall gère 165 véhicules. Pour chaque véhicule, le total de kilomètres parcourus durant le contrat souscrit et la durée du contrat sont connus. Le kilométrage parcouru par chaque véhicule en 1 an a été évalué en divisant le total de kilomètres prévisionnel par la durée du contrat.

Pour chaque véhicule, la quantité de CO_2 émise par kilomètre est précisée sur sa carte grise. Ces émissions de CO_2/km sont mesurées, en Europe, depuis fin 2018 (pour les véhicules neufs) conformément à la procédure d'essai mondiale harmonisée pour les véhicules légers (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedures- WLTP). Cette nouvelle procédure, très stricte, étant mondialement reconnue, les informations de la carte grise sont considérées comme robustes et ont donc été utilisées. Un doute pourrait néanmoins subsister pour les véhicules qui ont été mis en circulation avant l'application de cette nouvelle procédure. Ce doute concerne seulement 3 véhicules en 2024 (9 en 2023) du groupe qui représenteraient moins de 0,3% du total des émissions en 2024 et moins de 3% en 2023. Le risque d'une sous-évaluation étant donc considéré comme très faible, les émissions de la carte grise ont donc été systématiquement appliquées.

Le total des émissions a été évalué en multipliant le nombre de kilomètres prévisionnel annuel de chaque véhicule par ses émissions de CO_2/km. En 2024, il a été évalué pour les véhicules détenus en LLD à 685 120kgCO_2e, soit une baisse de 11 320 kgCO_2e du fait de la baisse du nombre de véhicules diesel au profit de véhicules électriques, hybrides légers ou hybrides rechargeables (38% de la flotte en 2024 contre 12% en 2023).

Véhicules en propriété

Le groupe Madrigall possède en propre 4 véhicules utilitaires (type fourgonnette) et 3 voitures. Les utilitaires parcourent en moyenne 5 000 km par an (hypothèse haute) et consomment en moyenne 10 litres de gazole au 100 km (circulation urbaine). Les voitures parcourent en moyenne 20 000 km par an (hypothèse haute) et consomment en moyenne 8 litres d'essence pour 100 km. À partir de ces informations, une consommation totale de gazole et d'essence a pu être estimée. Les émissions relatives à ces véhicules ont été évaluées en multipliant ces consommations par les facteurs d'émissions du Supercarburant sans plomb et du Gazole routier/B10 proposés par la base Empreinte® de l'ADEME.

Le total des émissions pour les véhicules détenus en propre a été évalué à 15 380 kgCO_2e.

Synthèse énergétique (SCOPE 1 et 2)

SCOPE 1 en kgCO_2e	2023	2023 corrigé	2024
Émissions Gaz Naturel	1 022 016	1 029 432	1 169 009
Émissions Propane	739 515	739 515	588 116
Émissions Fioul		11 642	4 990
Émissions Véhicules LLD	696 440	696 440	685 120
Émissions Véhicules en propre	15 380	15 380	15 380
Émissions Fluides Frigorigènes			61 929
TOTAL	**2 473 351**	**2 492 409**	**2 524 543**

SCOPE 2 en kgCO_2e	2023	2023 corrigé	2024
Émissions Électricité	191 759	193 126	218 442
Émissions réseau chaleur/froid	154 862	155 662	149 882
TOTAL	**346 621**	**348 788**	**368 323**

Évaluation des flux amont et aval (SCOPE 3)

Le Groupe travaille actuellement à la réalisation du bilan complet de ses émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, les calculs sont en cours sur les postes relatifs aux émissions directes et indirectes liées aux activités de production, de distribution et de diffusion des ouvrages édités (dont les transports amont et aval) et des plans d'actions visant à réduire ces émissions seront définis.

MODALITES D'ETABLISSEMENT

Les données collectées couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année N.

Période

Les données collectées couvrent la période des années 2023 et 2024 de janvier à décembre.

Précisions méthodologiques

Le pourcentage de salariés en situation de handicap se base sur les attestations de reconnaissance d'invalidité à jour au 31/12/2024.

Le taux de fréquence et de gravité des accidents de travail avec arrêts : cet indicateur comptabilise les accidents de travail avec arrêt et exclut les jours d'arrêts pour maladie professionnelle.

- TF = (nb d'accident du travail avec arrêt/nb d'heures travaillées) x 1 000 000
- TG = (nb de jours perdus/nb d'heures travaillées) x 1000

L'Absentéisme : Les absences pour maladie, accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle sont prises en compte. Les congés maternité et paternité ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Les consommations d'énergie de l'appartement du CE sont exclues du reporting.

Omissions justifiées

Les informations suivantes, listées au 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ne sont pas jugées pertinentes, compte-tenu de la nature des activités du Groupe : le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives.

Lien armée-nation

Le groupe Madrigall garantit le droit de ses salariés réservistes à bénéficier d'une autorisation d'absence annuelle d'une durée minimale de dix jours ouvrés par année civile au titre de ses activités d'emploi ou de formation dans la réserve opérationnelle militaire ou la réserve opérationnelle de la police nationale. Cette garantie s'étend aux salariés des entreprises de moins de cinquante salariés du Groupe.